



OSISKO ANNONCE L'APPROBATION DU TSX POUR UNE OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

(Montréal, le 28 novembre 2014) Redevances Aurifères Osisko Ltée (TSX : OR) (« Osisko » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer que la Bourse de Toronto (« TSX ») a approuvé l'avis d'intention de la Corporation de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« l'offre »). En vertu des dispositions de l'offre, Osisko peut acquérir jusqu'à 4 842 676 de ses actions ordinaires (« actions ordinaires ») de temps à autre, conformément aux procédures du TSX pour une offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités, représentant environ 10 % du flottant (au sens attribué à ce terme dans les politiques du TSX) en date du 26 novembre 2014.

Les rachats effectués selon l'offre peuvent commencer le 2 décembre 2014 et se termineront le 1^{er} décembre 2015, ou jusqu'à une date antérieure où l'offre sera complétée. Les rachats d'actions ordinaires seront effectués par l'entremise du TSX, conformément à ses règles. Les rachats quotidiens seront limités à 70 517 actions ordinaires, à l'exception des rachats de blocs d'actions ordinaires qui bénéficient d'exemptions, représentant 25 % de la moyenne quotidienne des opérations réalisées sur les actions ordinaires de la Société sur le TSX, soit 282 068 actions ordinaires depuis que les actions ordinaires se transigent sur le TSX. Le prix que la Société pourrait payer pour toute action ordinaire acquise selon l'offre sera le prix courant du marché au moment de l'achat et toutes les actions ordinaires acquises seront annulées.

Le conseil d'administration d'Osisko est d'avis que, de temps à autre, la valeur sous-jacente d'Osisko pourrait ne pas correspondre au cours du marché de ses actions.

En date du 26 novembre 2014, environ 50 694 832 actions ordinaires étaient émises et en circulation. Les 4 842 676 actions ordinaires pouvant être rachetées selon l'offre représentent 10 % du flottant et environ 9,6 % des actions ordinaires émises et en circulation en date du 26 novembre 2014.

Osisko a désigné Marchés financiers Macquarie Canada Ltée pour effectuer les rachats en son nom dans le cadre de l'offre.

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Osisko est une société de redevances et de flux aurifères dont l'actif principal est une redevance de 5 % en rendement net de fonderie (« NSR ») sur la mine d'or Canadian Malartic, située à Malartic (Québec). La Société détient également une redevance de 2 % NSR sur les projets d'exploration aurifère Upper Beaver, Kirkland Lake et Hammond Reef, situés dans le nord de l'Ontario. La Société possède des liquidités de plus de 180 millions \$ CAD et un portefeuille d'investissements dans des sociétés d'exploration émergentes. Tel qu'annoncé le 17 novembre 2014, Osisko et Virginia ont conclu une entente définitive de regroupement des deux sociétés visant la création d'une nouvelle société de redevances intermédiaire de premier plan, détentrice de deux redevances aurifères de calibre mondial situées au Québec.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce communiqué peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés dans ce communiqué qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements futurs, des développements ou des performances qu'Osisko prévoit, y compris les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire, incluant notamment les énoncés à propos de la croyance du conseil d'administration d'Osisko que l'offre est avantageuse pour les actionnaires et que le cours des actions ordinaires ne reflète pas la valeur sous-jacente de la Société et les intentions de la Société à l'égard de l'offre. Bien qu'Osisko soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs et ne garantissent pas les résultats futurs, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, citons notamment les fluctuations des prix des commodités qui sous-tendent les redevances détenues par Osisko (or et argent); les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; les changements réglementaires par les gouvernements nationaux et locaux, y compris les changements du droit des sociétés, ou celui portant sur l'octroi des permis et les politiques fiscales; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché ou les conditions économiques générales; les opportunités d'affaires qui deviennent disponibles, ou sont poursuivies par Osisko; l'impossibilité d'acquiescer des redevances et financer des flux de métaux précieux; d'autres risques non assurés. Les énoncés prospectifs figurant dans ce communiqué de presse sont basés sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment: l'exploitation continue des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou d'autres intérêts par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures; l'exactitude des énoncés publics et de la divulgation faites par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés sous-jacentes; l'absence de changement défavorable important dans le prix des commodités qui sous-tendent le portefeuille d'actifs; aucun changement défavorable à l'égard d'une propriété à l'égard de laquelle Osisko détient une redevance ou autre intérêt et l'absence d'autres facteurs qui pourraient entraîner que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus. Pour plus d'informations sur les risques, incertitudes et hypothèses, prière de vous référer à l'annexe I de la circulaire d'information de la direction de Corporation Minière Osisko qui a créé Osisko, laquelle a été déposée sur SEDAR sous le profil de Corporation Canadian Malartic (anciennement Corporation Minière Osisko) et fournit également d'autres hypothèses générales en lien avec ces énoncés. Les risques et incertitudes relatifs à Osisko sont également discutés sous la rubrique «Risques et incertitudes» du rapport de gestion d'Osisko se rapportant à ses plus récents états financiers intermédiaires, lequel est disponible sous le profil d'Osisko sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Osisko met en garde le lecteur à l'effet que la liste des risques et incertitudes ci-dessus n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs qui se fondent sur les énoncés prospectifs compris dans les présentes devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés ci-dessus, ainsi qu'aux incertitudes qu'ils sous-tendent et aux risques qu'ils comportent. Osisko est d'avis que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n'y a aucune garantie que ces attentes s'avéreront exactes et par conséquent, l'on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs compris dans ce communiqué. Ces énoncés sont établis en date du présent communiqué de presse. Osisko n'assume aucune obligation d'actualiser publiquement ni de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois applicables.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

John Burzynski
Vice-président principal, développement des affaires
Tel. (416) 363-8653
jbuzynski@osiskogr.com

Joseph de la Plante
Vice-président, développement corporatif
Tel. (514) 940-0670
idelaplante@osiskogr.com